



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

\*\*\*\*\*

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES  
TELECOMMUNICATIONS

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

**PAYS : MADAGASCAR**

**NOM DU PROJET : PROJET DE CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE ET ENERGÉTIQUE POUR L'INCLUSION À  
MADAGASCAR**

**N° de crédit : IDA-72860**

**L'INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT :** Recrutement d'un Spécialiste en Technologies de  
l'Information et de la Communication dans l'Unité de  
Coordination du projet Connectivité Numérique et  
Energétique pour l'Inclusion à Madagascar (DECIM)

**N° de référence (selon le Plan de Passation des marchés) :** MG-MEH - PAGOSE-388335-CS-INDV

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet de Connectivité Numérique et Energétique pour l'Inclusion à Madagascar (Projet DECIM), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat de services de Consultants.
2. Les services de consultants (« les services ») portent principalement sur Recrutement d'un Spécialiste en Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Unité de Coordination du projet Connectivité Numérique et Energétique pour l'Inclusion à Madagascar (DECIM).  
Les objectifs de la mission sont de :
  - i) Proposer et mettre en place les besoins en Gouvernance et les solutions techniques pour la mise en œuvre pour l'ensemble des activités du Projet sur la partie Numérique du Projet,
  - ii) Coordonner les relations avec les parties prenantes, publiques et privées, et promouvoir les synergies avec les autres intervenants,
  - iii) Contribuer à la mise en œuvre des activités d'appui aux autres secteurs impliquant l'aspect gouvernance.
3. Les termes de référence détaillés (TdR) pour la mission **peuvent être transmis au Candidat intéressé sur simple demande par mail à l'adresse citée ci-dessous.**
4. L'Unité de Coordination du projet DECIM invite maintenant les Consultants Individuels à manifester leur intérêt à fournir les Services.

Le consultant individuel doit être en mesure d'offrir toutes les qualifications et l'expérience suivantes :

- a) Titulaire d'un Diplôme de Master ou Ingéniorat (BAC+5) en Télécommunication, informatique, ingénierie, économie, ou tout autre diplôme équivalent ;
  - b) Expérience de 5 ans minimum dans le secteur numérique et/ou télécom ;
  - c) Expérience de la conception et de la mise en œuvre d'initiatives d'accès numériques aux infrastructures financés par le gouvernement et/ou des bailleurs de fonds serait un avantage ;
  - d) Connaissance avérée de l'infrastructure numérique et de la chaîne de valeur du marché de la téléphonie et de l'Internet à Madagascar ;
  - e) Connaissance avérée des principales questions réglementaires et politiques liées au secteur des télécommunications et au développement du marché de la large bande - par exemple, la concurrence, l'accessibilité, la qualité de service (QoS), le contenu local, la gestion du spectre et le partage des infrastructures, etc ;
  - f) Connaissance des référentiels COBIT, ITIL, ISO 27001, etc.
  - g) Une connaissance des besoins pour l'éducation numérique est considérée comme un avantage, y compris la connectivité de l'enseignement scolaire et supérieur ;
  - h) Connaissance avérée des principes, des méthodes de planification, de suivi et d'évaluation des TIC et des projets d'infrastructure ;
  - i) Une expérience préalable d'initiatives en matière d'infrastructure numériques qui font appel au secteur privé est considérée serait un avantage ;
  - j) Bonne connaissance des applications courantes de logiciels de bureau : Word, Excel, PowerPoint ;
  - k) Parfaite maîtrise de la communication tant à l'écrit qu'à l'oral ;
  - l) Parfaite maîtrise du Français et bonne pratique de l'Anglais.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de juillet 2016 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection de Consultants Individuel énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.
7. De plus amples informations peuvent être obtenues à partir de l'adresse mail ci-dessous.
8. La lettre d'intérêt composée d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé, d'une photo d'identité récente, des copies de diplôme et d'attestation de travail, et des références professionnelles avec tous les documents attestant les qualifications requises et les expériences pertinentes pour exécuter les services doit être envoyée exclusivement par voie électronique, avec la mention « *Spécialiste en TIC* », au plus tard **le lundi 19 février 2024** à l'adresse mail : **rpmdecim@jenergje.com**

Le Coordonnateur du projet DECIM

RANDRIAMAHAZOMANANA Jacques

